



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E207697

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE 10/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/08/2024
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 12/08/2024
10 000

Raison sociale : ARTI'BAT
4 RUE JEAN MARC LOURS
76890 TOTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE

Téléphone : 02 35 33 28 29
Portable : 06 74 11 17 29

Fax :

Siret : 931 956 759 00019
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 382722

Site Internet :
E-mail : amelietaresse@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 176238881 G - MCE - 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 176238881 G - MCE - 001

Responsabilité légale :
TABESSE SAMUEL GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/02/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/02/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	04/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/02/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/02/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/02/2025
o Isolation des combles perdus	04/02/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.